

PROJET URBAIN BRON PARILLY 2022 - 2032

» VALORISER ET RENFORCER LES
ATOUS DU QUARTIER.

» AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE
DES HABITANTS DE PARILLY.

» RENFORCER LES SERVICES DU
QUOTIDIEN.

» REDONNER DE L'ATTRACTIVITÉ
AU QUARTIER.

LES GRANDS AXES DE

HABITAT

«Une intervention très ambitieuse sur les logements à travers d'importantes actions de réhabilitation de résidences existantes et la création de logements neufs diversifiés»



Renaud Payre
Vice président Métropole
Habitat, logement social
et politique de la ville

La transformation urbaine de Parilly s'engage, portée par la Métropole de Lyon, conjointement avec la Ville de Bron et le bailleur social Lyon Métropole Habitat.

Le quartier va connaître 10 ans de changements : rénovations, amélioration des espaces extérieurs, installation de nouveaux services et activités.

À l'horizon 2032, le renouvellement urbain doit permettre de réintégrer le quartier au cœur de la ville, de diversifier l'habitat et de favoriser la mixité fonctionnelle (logements, activités, commerces, équipements).

Le projet est aujourd'hui validé par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). Les études et les premiers relogements démarrent. Les premières réalisations seront visibles en 2025.

À terme, ce sera une requalification avec 75% des logements du secteur du projet urbain qui seront soit neufs, soit réhabilités. Cette transformation sera doublée d'une diversification de l'offre de logements, avec un passage de 95% de logements sociaux à 64%, sans densification supplémentaire.

536 logements seront réhabilités lourdement dans les UC3 et UC4, entraînant une amélioration phonique, énergétique et esthétique importante. Toutes les parties communes, façades, réseaux et logements seront rénovés.

731 logements seront démolis (l'UC1, partiellement l'UC5 puis l'UC6a)

166 logements seront transformés dans l'UC5 en logements sociaux étudiant, et logements locatifs avec Action Logement.

Concernant les constructions neuves, ce sont **710 logements neufs** qui sont prévus sur l'ensemble du projet d'aménagement.

© Ville de Bron



LA TRANSFORMATION DU QUARTIER



ÉQUIPEMENTS



Jérémie Breaud
Maire de Bron

«Des équipements et des services renforcés pour les habitants avec en particulier un groupe scolaire-pôle petite enfance neuf qui permettra l'accueil des enfants dans de meilleures conditions.»



© Clément Mandrillon - Studio K7 production

Au Sud à Jean Macé, la Ville de Bron va créer un grand pôle d'équipements publics éducatifs et socio-éducatifs autour de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Il regroupera les écoles Jean Macé et Saint-Exupéry, les crèches, un gymnase et plusieurs activités du centre social.

Parallèlement, des activités économiques seront installées sur l'emplacement de l'ex-UC1, le long du périphérique, ainsi que des commerces et des services en rez-de-chaussée de certains nouveaux immeubles de logements.

ESPACES PUBLICS

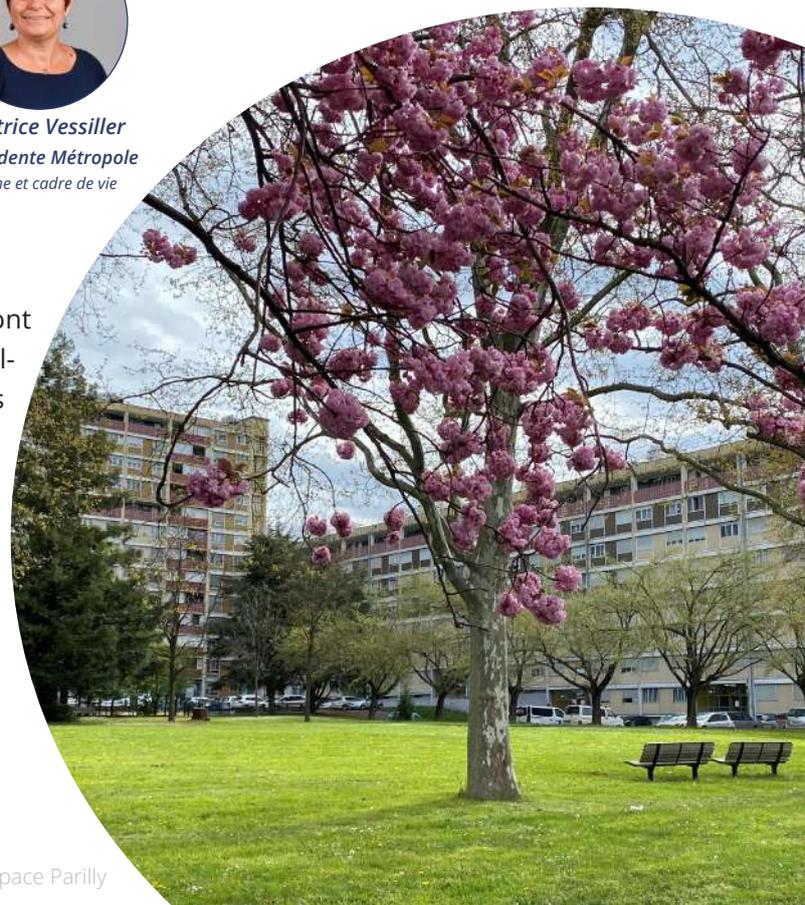
«Un cadre de vie apaisé à travers des aménagements sur l'ensemble des espaces extérieurs du quartier : espaces verts qualitatifs, nouvelle entrée du parc Parilly, amélioration des cheminements et installation de nouveaux mobiliers.»

Côté mobilités : les circulations automobiles seront sécurisées et ralenties, notamment sur la rue Lionel-Terray qui deviendra moins passante et moins dangereuse par l'instauration d'un système de sens unique, avec un trafic de transit diminué.

Les parcours de bus seront maintenus et des voies cyclables, dont la Voie Lyonnaise n°8, seront créées. De quoi mieux raccorder Parilly aux secteurs environnants (campus, Parc de Parilly, Porte des Alpes) et plus largement au reste de la ville et de l'agglomération.



Béatrice Vessiller
Vice présidente Métropole
Urbanisme et cadre de vie



© Espace Parilly

LES ÉLÉMENTS CLÉS

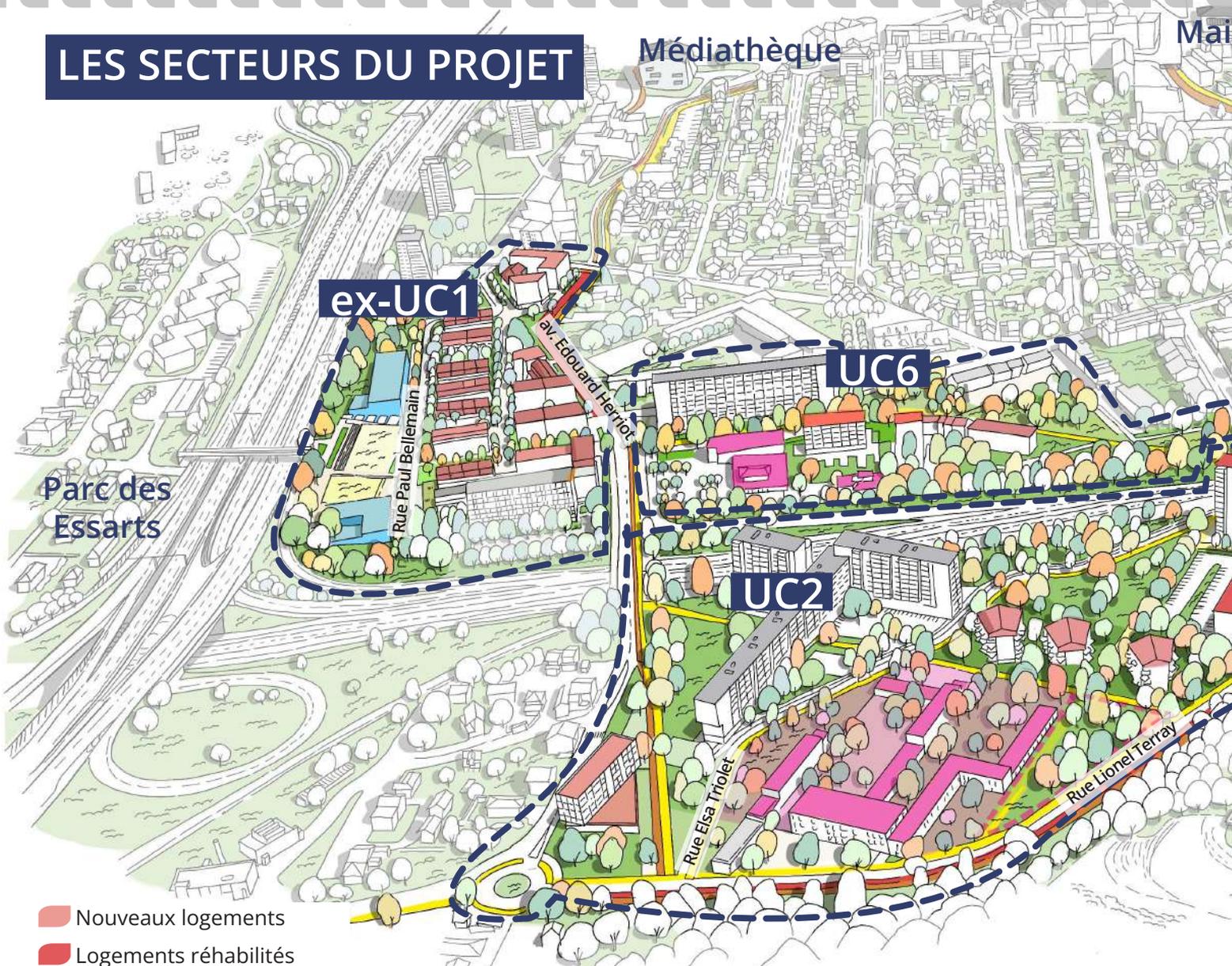


536 logements réhabilités
731 logements démolis (dont l'UC1)
166 logements transformés en logements sociaux étudiant et libres
710 logements neufs dans de nouvelles constructions



Amélioration de l'ensemble des espaces publics extérieurs
Liens au Parc de Parilly

LES SECTEURS DU PROJET



- Nouveaux logements
- Logements réhabilités
- Activités économiques
- Équipements

Une action sur l'ensemble du quartier au nord et au sud de l'autoroute.

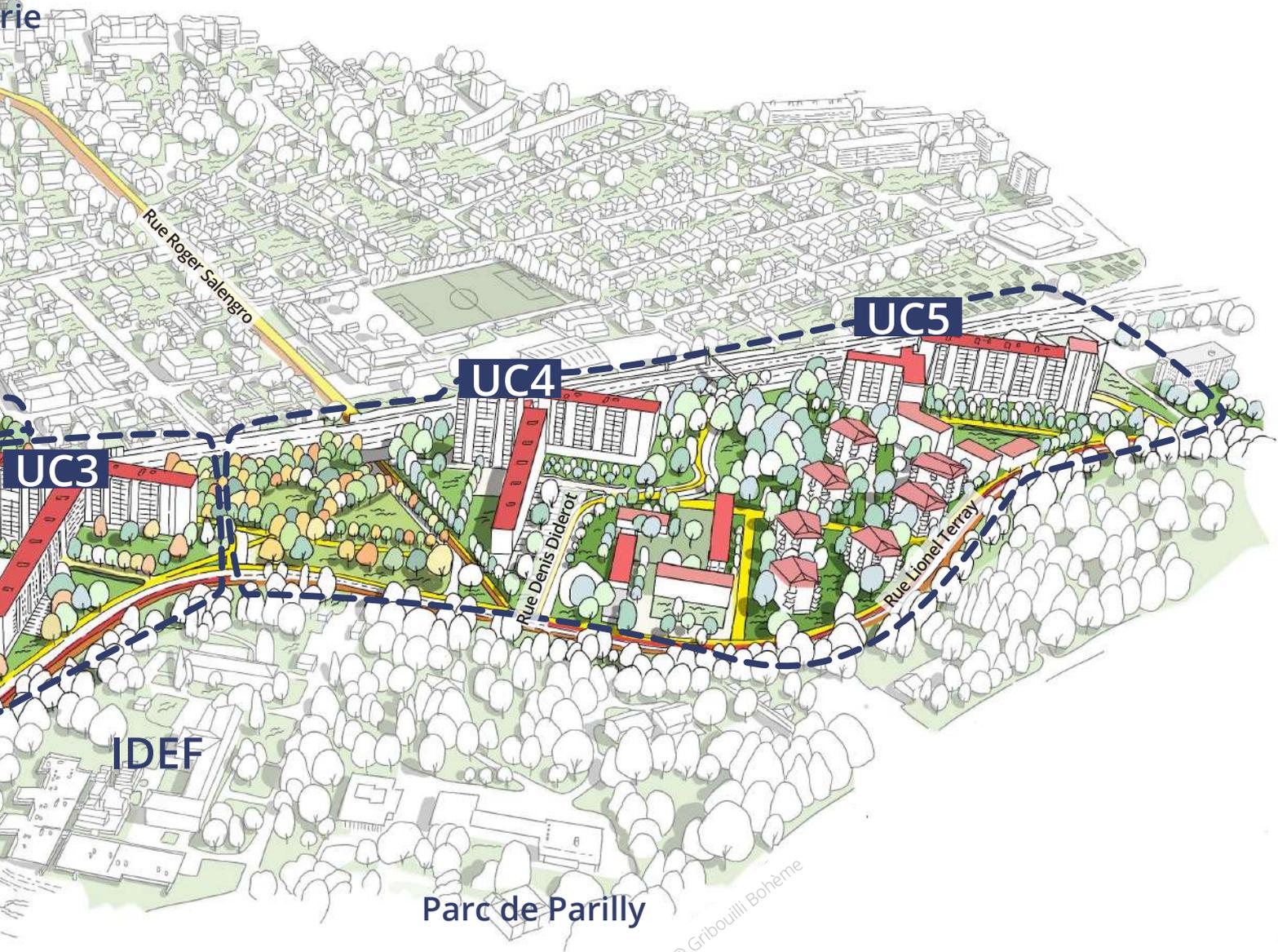
En parallèle du projet urbain, des actions des collectivités et de l'État pour apaiser l'autoroute A43.



1 pôle d'équipements publics à destination de l'enfance et de la petite enfance



Installation d'activités économiques
Renfort de l'offre commerciale et de services



Parc de Parilly

© Gribouilli Bohème

FINANCEMENTS

Investissements

172,5M€



94,5M €HT



53,5M €HT



24,5M €HT

Subventions



35,45M €HT

Prêts

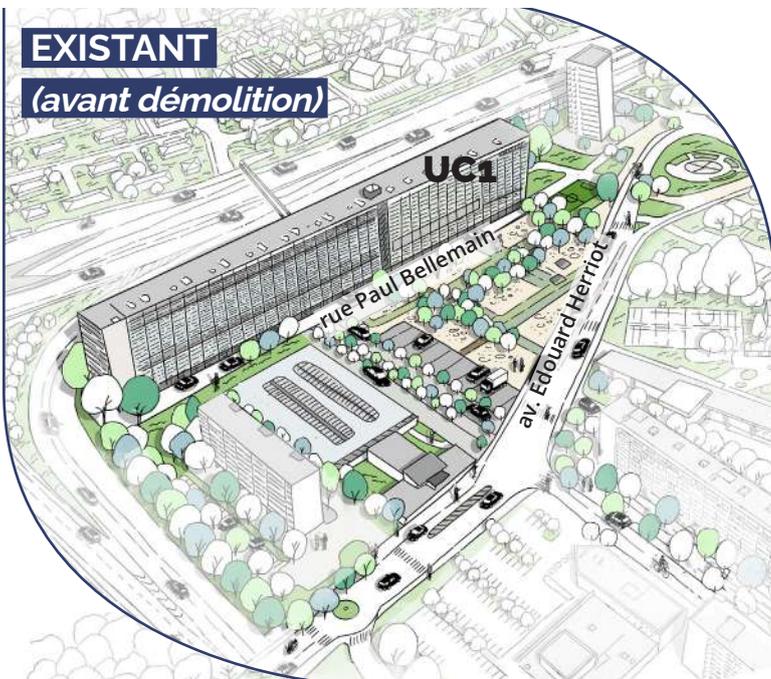


18,8M €HT

PRÉSENTATION DU PROJET :

LOGEMENTS ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR LE SECTEUR DE L'EX-UC1

EXISTANT
(avant démolition)



De 2020 à 2022, l'UC1 a disparu progressivement du paysage du quartier et plus largement de la ville. Construite en 1959, cette immense barre de 330 logements longue de 250m et haute de 45m pour 14 étages a été démolie. À quoi va-t-elle laisser place ?

- » De nouveaux espaces extérieurs autour de rues rénovées.
- » 240 nouveaux logements en retrait du périphérique. Les premiers devraient être livrés dès 2025/2026.
- » Des activités économiques le long du périphérique.
- » Des services/commerces dans les rez-de-chaussée.

PROJET



© Gribouilli Bohème

Construction et aménagement des espaces extérieurs

2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 2033

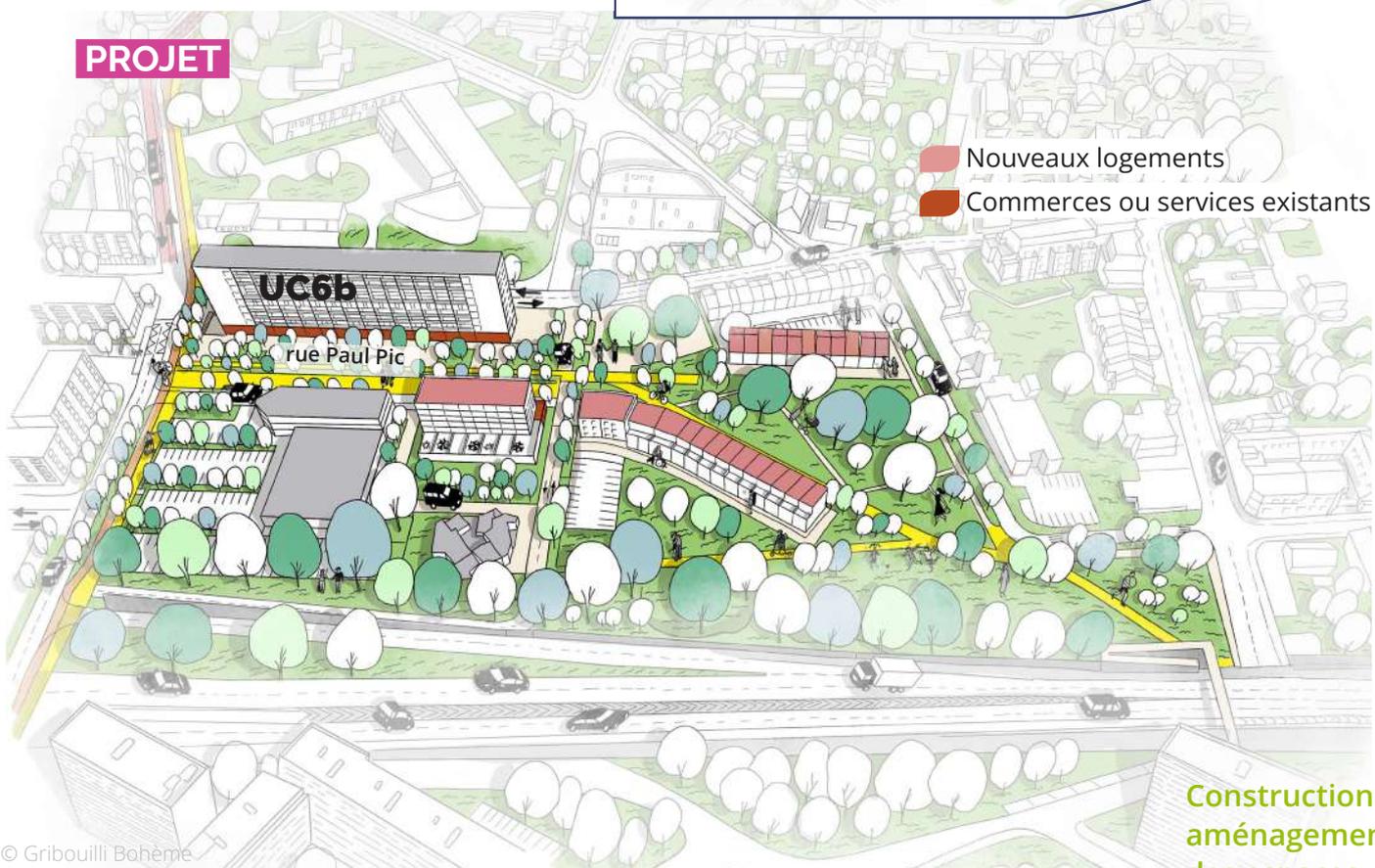
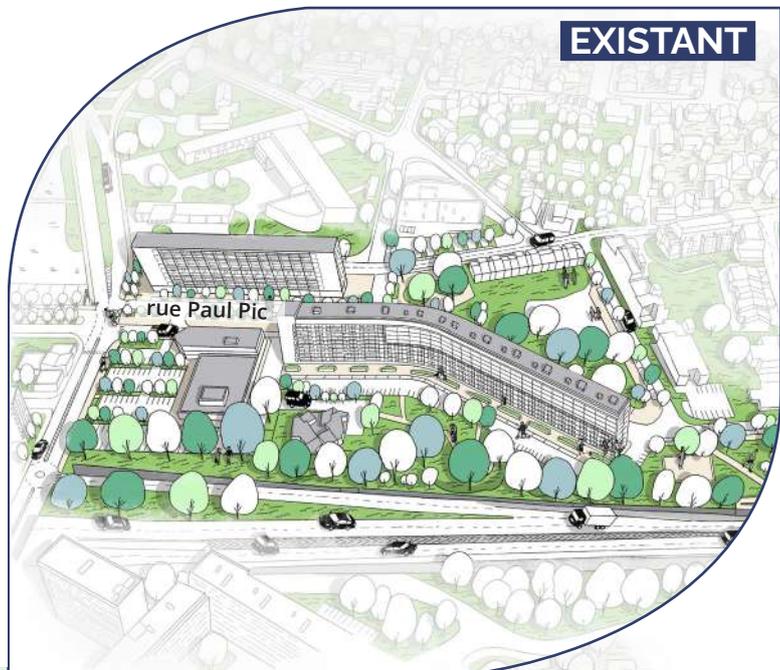
Études et concertation

PARILLY CENTRE

À LA FIN DU PROJET URBAIN, LA DÉMOLITION DE L'UC6A

À partir de 2030, la démolition de l'UC6a laissera place à :

- » De nouveaux cheminements et des espaces extérieurs qualitatifs au sein d'un grand parc.
- » 75 nouveaux logements.



© Gribouilli Bohème

Relogements

Construction et aménagement des espaces extérieurs

2023 > 2024 > 2025 > 2026 > 2027 > 2028 > 2029 > 2030 > 2031 > 2032 > 2033

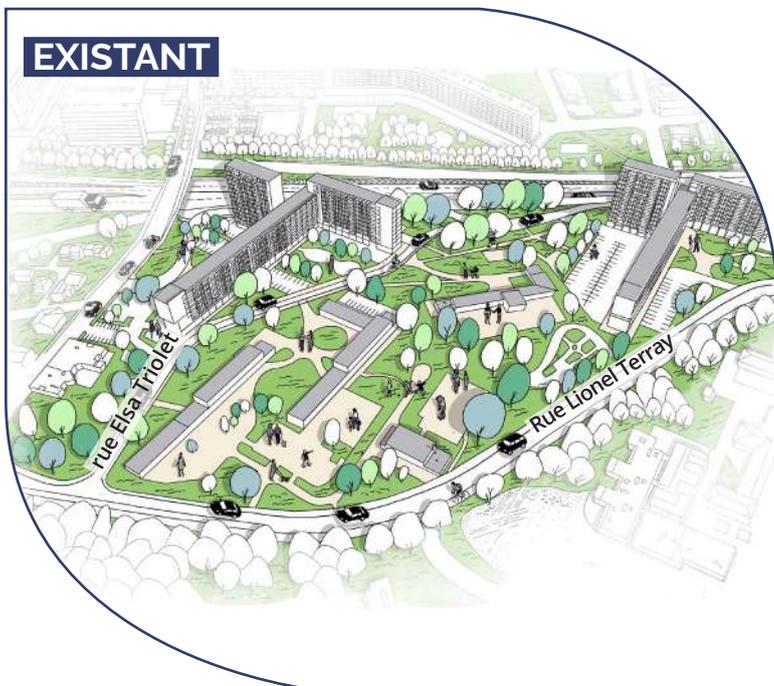
↳ Enquête des ménages

↳ Démolition de l'UC6a

PRÉSENTATION DU PROJET :

UN NOUVEAU PÔLE D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS À JEAN MACÉ

EXISTANT



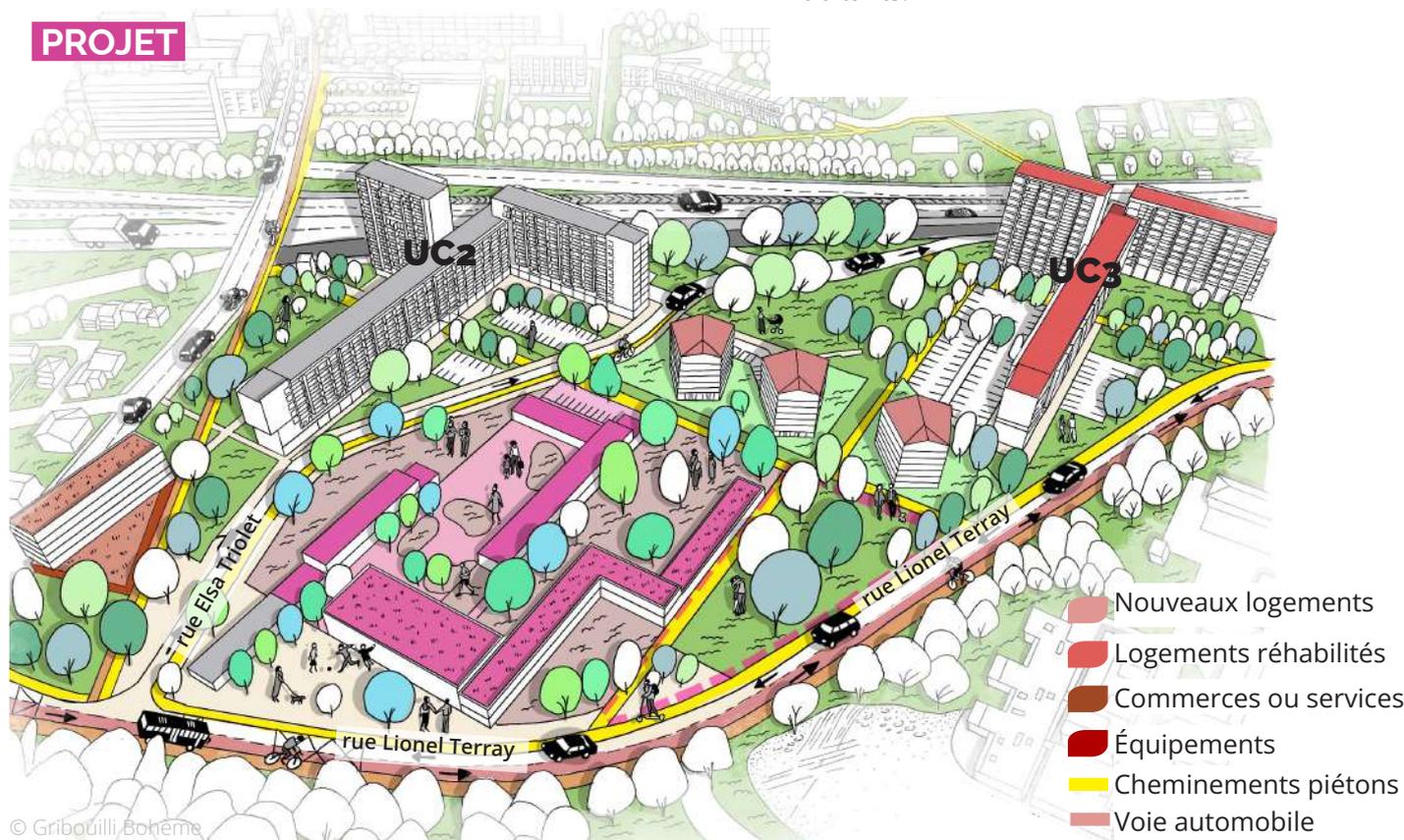
Un équipement d'envergure, moderne et attractif sera entièrement créé pour répondre aux besoins des familles et des habitants de tous âges au sud de Parilly. Réalisé par la Ville de Bron, il rassemblera :

- » Un groupe scolaire comportant une école maternelle et une école élémentaire regroupant Saint-Exupéry et Jean Macé, dans des locaux plus modernes et mieux adaptés aux besoins.
- » Un centre de loisirs et un gymnase polyvalent
- » Un équipement Petite Enfance réunissant des crèches du quartier.

L'UC3 sera entièrement réhabilitée et 130 nouveaux logements seront créés. Des appartements seront fusionnés, ce qui rendra nécessaire le relogement de 70 ménages.

L'espace vert entre l'UC3 et l'UC4 sera conforté et réaménagé : il restera un espace pour tous les habitants.

PROJET



- Nouveaux logements
- Logements réhabilités
- Commerces ou services
- Équipements
- Cheminements piétons
- Voie automobile

Démarrage 70
relogements UC3

Démarrage des travaux
espaces publics

Livraison des équipements et des
premières résidences neuves

2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 2033

↳ Études espaces publics

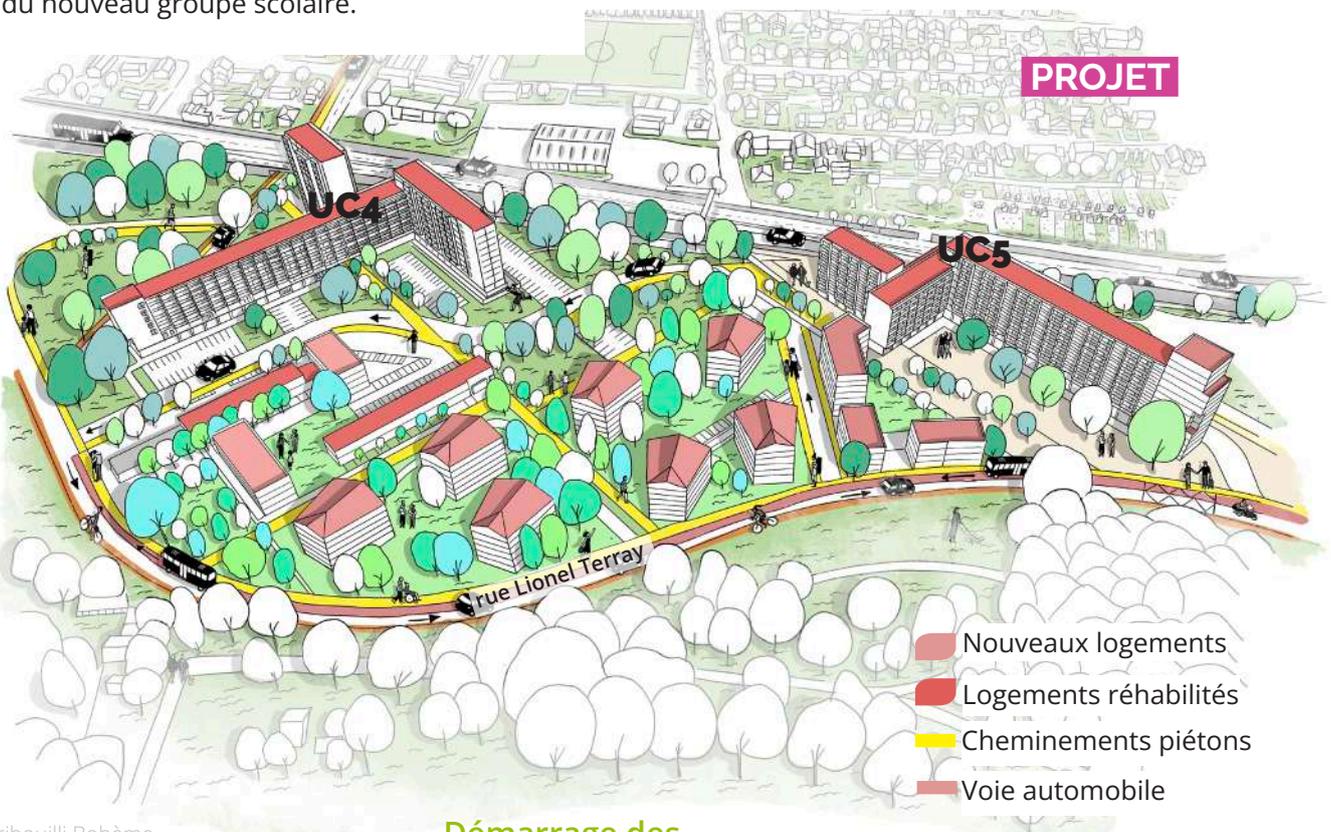
↳ UC3 rénovée

PARILLY SUD

RÉHABILITATION AMBITIEUSE ET QUALITATIVE DE L'UC4 ET RESTRUCTURATION COMPLÈTE DE L'UC5

Comme l'UC3, l'UC4 sera entièrement rénovée. Objectifs pour ces deux bâtiments : améliorer significativement le confort, la performance énergétique et acoustique afin d'offrir aux habitants des appartements plus qualitatifs car plus confortables, plus lumineux et plus fonctionnels. 70 à 80 ménages seront relogés pour permettre la restructuration de l'immeuble. L'UC5 sera de son côté partiellement démolie et écrétée (réduite sur une partie). Cette opération va nécessiter le relogement de l'ensemble des familles locataires. À terme, après 2031, c'est une programmation de logements diversifiés qui verra le jour : logements étudiants, sociaux et libres pour des locataires salariés dans le cadre du 1% logement.

Au total, 260 nouveaux logements seront créés, dont certains dans l'ancienne école St-Exupéry, une fois celle-ci regroupée avec Jean Macé, au sein du nouveau groupe scolaire.



© Gribouilli Bohème

Démarrage des
70 logements de l'UC4
Travaux espaces publics

Constructions habitat

2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032

Études espaces publics

UC 4 rénovée
UC 5 transformée

CONCERTATION

PARTICIPER AU PROJET URBAIN DE PARILLY

DIFFÉRENTS RENDEZ-VOUS POUR DONNER SON AVIS !

Tout au long du projet, l'équipe projet se mobilise pour aller à la rencontre des habitants. Différents formats sont proposés pour permettre à chacun et chacune de prendre connaissance de l'avancée des études et des travaux, mais aussi de donner son avis et ses envies sur les espaces extérieurs du quartier :



Des balades urbaines
pour échanger sur la vie dans le quartier.



Des rencontres spontanées
à la sortie des écoles ou dans les espaces publics
pour permettre aux habitants d'exprimer leurs
besoins.



Des ateliers publics
pour co-construire ensemble,
découvrir les propositions d'aménagement
et embellir le quartier (ex. Atelier du jeudi...)

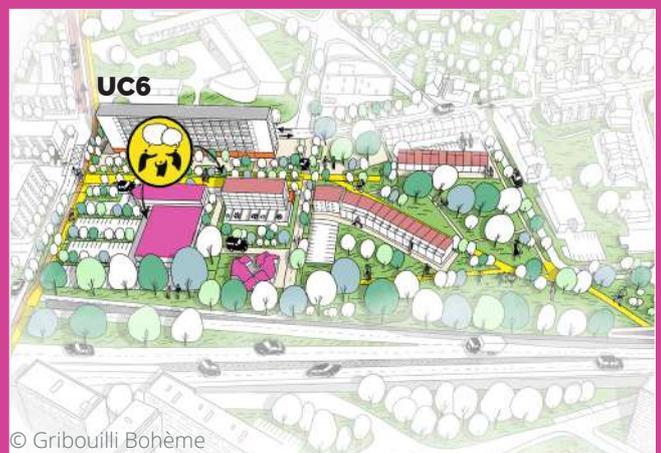
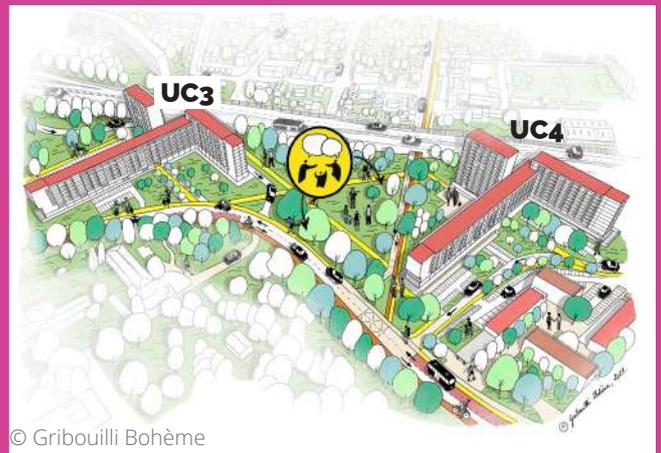


Des réunions d'information

Les locataires concernés par les réhabilitations des UC3 et UC4 seront invités par LMH à des réunions de concertation sur la rénovation de leur immeuble.

Des secteurs à co-construire avec les habitants

Dès 2023, l'aménagement de plusieurs espaces publics sera ouvert à la concertation. Futurs lieux de rencontres, de jeux, de détente et de convivialité, ils seront réfléchis avec les habitants.



**Pour participer,
rendez-vous à l'espace Parilly !**

«Lyon Métropole Habitat accorde une attention toute particulière au relogement des locataires. L'agence et les conseillers sociaux accompagneront les ménages concernés afin de trouver la meilleure solution pour chacune et chacun.»



Vincent Cristia
Directeur général de Lyon
Métropole Habitat

QUI EST CONCERNÉ ?

Les habitants seront relogés selon le calendrier de démolition ou de restructuration de leur immeuble. **Les locataires concernés sont les habitants des UC5 et UC6a démolies et une partie des habitants des UC3 et UC4 réhabilitées.**

LES 7 ÉTAPES DU RELOGEMENT

- 1 - Enquête et recueil des besoins / souhaits :** un entretien individuel est réalisé à domicile avec chaque ménage pour faire le point sur sa situation familiale, sociale et économique et pour déterminer les souhaits de relogement. Ces entretiens sont confiés à un cabinet externe, Apertise Conseil.
- 2 -** Mise en place d'une **équipe dédiée** au relogement à l'agence LMH Porte des Alpes pour accompagner les locataires depuis la proposition d'un logement jusqu'à l'aménagement dans un nouvel appartement. Elle est chargée de trouver le bon logement pour chaque famille en fonction des souhaits exprimés et selon l'offre disponible, la typologie des logements, le secteur géographique, les contraintes particulières, les capacités financières de chacun et chacune.
- 3 - Les visites des nouveaux logements** se font avec un conseiller social. Les ménages concernés par le relogement sont prioritaires dans les attributions chez Lyon Métropole Habitat et les différents acteurs du logement social sont mobilisés (État, Ville, Métropole, autres bailleurs...).
- 4 -** Si nécessaire, **des travaux** de remise en état seront effectués par LMH dans le nouveau logement, avant emménagement.
- 5 -** À la **signature du bail**, LMH assure le transfert de l'ancien montant de dépôt ou le paiement du nouveau dépôt (si relogement chez un autre bailleur) et la prise en charge des frais d'installation (plaque, compteurs, téléphone...).
- 6 -** LMH organise et prend en charge **le déménagement**, réalisé par un professionnel qualifié.
- 7 - Une enquête de satisfaction** est effectuée par un prestataire, 6 mois après le déménagement pour vérifier la bonne installation de chacun.

DES RELOGEMENTS QUI S'INSCRIVENT DANS LE RESPECT DE LA CHARTE DU RELOGEMENT DE LA MÉTROPOLE DE LYON

© Ville de Bron

Contact Relogements

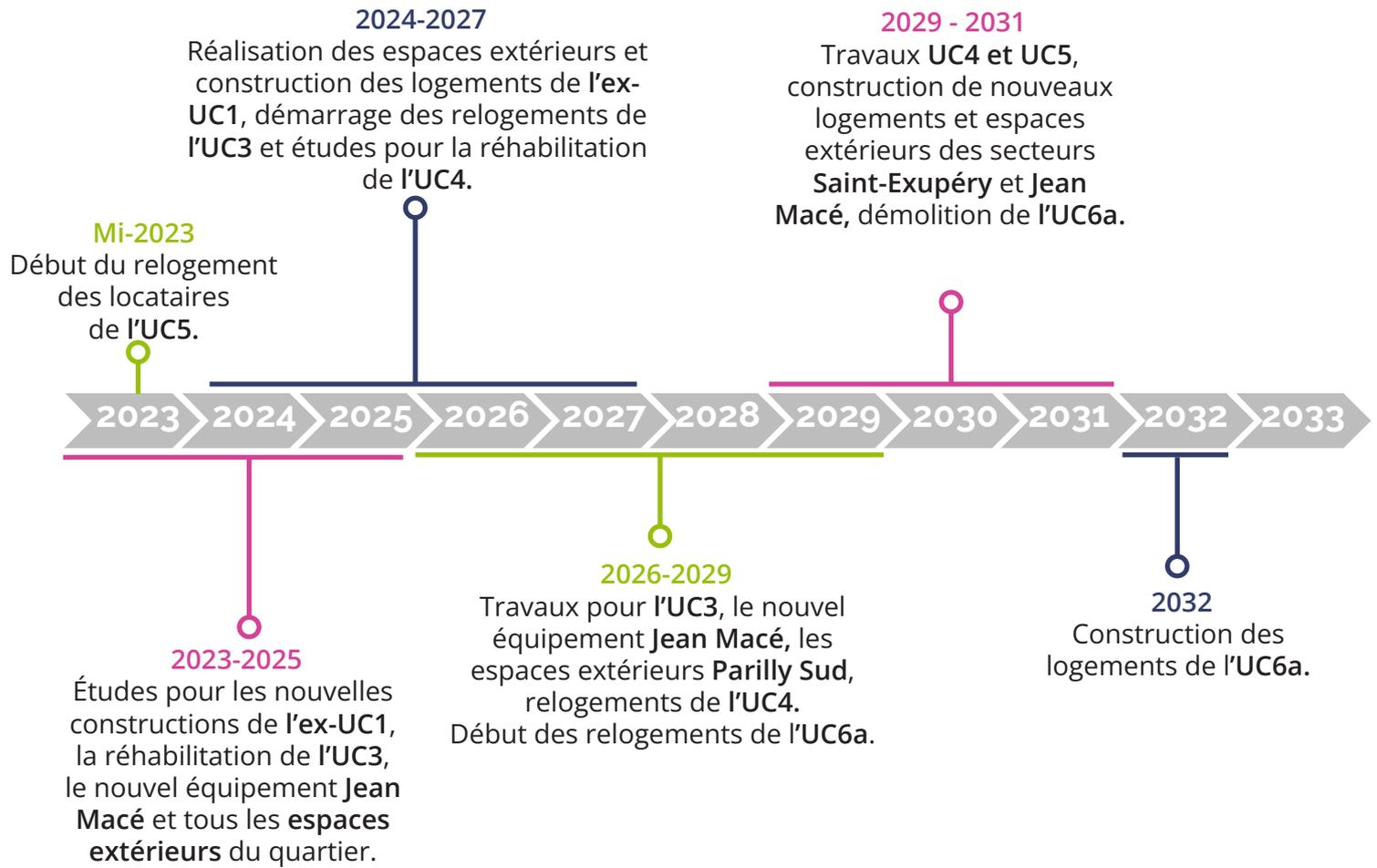
Agence de Lyon Métropole Habitat
2 rue du Colonel Chambonnet 69500 Bron

du lundi au vendredi de 9h à 11h45

04 72 69 01 69



LES DATES CLÉS DU PROJET



© Ville de Bron

Espace Parilly Maison du Projet



4, rue Paul Pic
69 500 Bron



Du mardi au vendredi
de 9h à 12h30
de 14h à 17h (18h le jeudi)



04 72 37 32 52



bron.parilly@grandlyon.com



<https://www.ville-bron.fr>
<https://www.grandlyon.com>

Pour plus d'informations :

BRON

MÉTROPOLE
DE LYON



Document réalisé en janvier 2023